



FAIRE DE L'ETHIQUE UN AVANTAGE

Informations pratiques

Toutes les conférences sont organisées à l'Université pontificale de la Sainte Croix en langue française.

Le programme du séminaire peut encore être sujet à des modifications qui seront communiquées ultérieurement aux participants.

Voyage et logement

L'agence BIPEL prend en charge logement et voyage: départs prévus de Paris et Lyon le 22 octobre et retour le 25 octobre 2009.
bipelfranceitalie@bipel.com

L'hébergement est prévu auprès de pensions religieuses ou à l'hôtel, situés en plein centre historique, à proximité de l'Université de la Sainte-Croix.

Le secrétariat s'efforcera de répondre à tous les besoins spécifiques des participants inscrits au séminaire.

Prix indicatifs

Séminaire : 150 € par personne, 250 € par couple et 50 € pour les étudiants.

Si certaines personnes ont la possibilité de majorer le coût de l'inscription au séminaire, la différence sera destinée à des bourses d'études pour des séminaristes provenant de diocèses en difficulté (reçu fiscal).

Les repas et les transports seront à prévoir sur place.

Lieu du séminaire

Université Pontificale de la Sainte Croix
Salle Alvaro del Portillo
Piazza Sant'Apollinare, 49 – 00186 Rome
www.pusc.it

Organisateurs

Rev. Prof. Luis Navarro,
Doyen de la Faculté de Droit Canonique
Maître Bruno Bernard, Notaire
Maître Jean-Franc Ruchon, Notaire
Melle Bénédicte Bernard, Avocat
Maître Dominique Bret, Avocat

Secrétariat du Séminaire

Melle Bénédicte Bernard
Via Dei Monti Parioli, 31 - 000197 Rome
Tel. : (0039) 06 322 5678
Courriel : Saint.Yves@hotmail.com

Maître Bruno Bernard
Bronolo 29270 Motreff
Tel. : 06 60 61 87 42
02 98 93 11 87 (dom)

Séminaire de formation pour juristes



ROME 23-24 octobre 2009

Université Pontificale de la Sainte Croix
Piazza Sant'Apollinare 49 - 00186 Roma

VENDREDI 23 OCTOBRE 2009

Au Siècle des Lumières, nombre de savants et de philosophes ont critiqué l'Église au nom de la raison. Paradoxalement, c'est aujourd'hui le Pape qui – au nom de la raison – s'oppose aussi bien au relativisme moral dominant dans le monde occidental qu'à l'intégrisme religieux, musulman ou chrétien.

Benoît XVI propose au monde la défense de la loi naturelle, « en elle-même accessible à toute créature rationnelle, indique les normes premières et essentielles qui réglementent la vie morale. *Sur la base de cette loi, on peut édifier une plate-forme de valeurs partagées, autour desquelles développer un dialogue constructif avec tous les hommes de bonne volonté et, plus généralement, avec la société séculière (...).* On assiste donc... à la diffusion d'une morale à caractère fidéiste et, de l'autre, à l'absence de référence objective pour les législations, qui se basent souvent uniquement sur le consensus social, de telle sorte qu'elles rendent toujours plus difficile de parvenir à un fondement éthique commun à toute l'humanité ».

Le **Séminaire romain pour Juristes** se propose de promouvoir des initiatives opportunes afin de contribuer à un renouveau constructif de la doctrine sur la loi morale naturelle, en recherchant également des convergences avec des représentants des diverses confessions, religions et cultures. Dans le cadre participatif et ouvert de ces rencontres, les intervenants s'efforceront d'accorder à l'éclairage historique une part importante.

- 15.00 Accueil des participants
Mgr Luis ROMERA, Recteur de l'Université pontificale de la Sainte-Croix
- 15.30 *La loi naturelle dans la doctrine de l'Église*
S. Ém. le Cardinal Zenon GROCHOLEWSKI, Préfet de la Congrégation pour l'Éducation Catholique
- 16.45 **COFFEE-BREAK**
- 17.15 *Le rôle des professionnels dans l'amélioration de la Société*
Prof. Laurent TOUZE, Université Pontificale de la Sainte Croix
- 18.00 Présentation Des Prêtres pour toutes les Nations
- 18.15 Réception culturelle

SAMEDI 24 OCTOBRE 2009

- 8.00 Sainte Messe à la Basilique S. Apollinaire
- 9.30 *Droit à vivre? Droit à mourir? Droit aux soins? Quelle place pour le droit en fin de vie?*
Mgr. Jacques SUAUDEAU, Médecin et membre de l'Académie Pontificale pour la Vie
- 10.15 **COFFEE-BREAK - Visite de l'Université**
- 11.00 *Pour une pratique du droit respectueuse de la dignité de chaque personne*
Prof. Jean-Pierre SCHOUPE, Université Pontificale de la Sainte Croix
- 11.45 *Conclusion*
Prof. Luis NAVARRO, Doyen de la Faculté de Droit Canonique
- 12.00 Réception culturelle



L'Association Saint Yves Dauphiné mène des réflexions sur des questions de Société liées aux activités quotidiennes des juristes qu'elle réunit. Ses

membres se reconnaissent dans l'objet social suivant: "Promotion du droit naturel et de l'éthique professionnelle des juristes dans le respect des droits de l'Homme et inspiré par la philosophie chrétienne".

L'Université Pontificale de la Sainte Croix offre une formation universitaire en sciences ecclésiastiques à plus de 1.500 étudiants provenant de 75 pays différents. Ses facultés de Théologie, Droit Canonique, Philosophie et Communication Sociale Institutionnelle forment des experts religieux et laïques de haut niveau.